

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : BARBAULT S. CHAUVEAU M. CHIRON M. GOURDON L. GODET V. TESSIER L. LEROUX J. FARDEAU-FUZEAU M. BERNIER T. CLERGEAU S.

Excusés : BROSSEAU H. LANDREAU T.

SUBVENTIONS 2024

Le Conseil vote les subventions suivantes :

- | | |
|---------------------------|------|
| - Association BOC'EMBULLE | 105€ |
| - CCAS LYS HAUT LAYON | 136€ |

PERSONNEL COMMUNAL – STAGIAIRE - BÉNÉVOLES

Restaurant scolaire

Madame le Maire le conseil que Mme Gwendoline PALADIN n'a pas souhaité renouveler son contrat de travail, et que de Maria DE ALMEIDA est en arrêt de travail jusqu'au 16 septembre.

Du 2 au 13 septembre, Mme Céline GUIHAL est présente en tant que stagiaire dans le cadre de sa formation de reconversion. Par ailleurs, Madame Justine COSSAY est embauchée en tant qu'agent d'animation du 1^{er} au 30 septembre 2024.

Les bénévoles de l'an passé seront à nouveau contactées pour apporter un soutien à l'équipe du restaurant scolaire. Dans quelques mois, Mesdames Marie-Pierre GROLEAU et Véronique MAROT feront valeur leur droit à la retraite. Aussi, une annonce a été lancée et plusieurs candidates se sont présentées.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite au sinistre du 7 et 8 juillet (câbles sectionnés et volés), les réparations seront réalisées par le SIEMML. Un premier fonds de concours d'un montant de 2194.76€ net de taxe sera versé pour la réfection du câblage. Cette dépense n'est pas prise en charge par l'assurance. Un second fonds de concours d'un montant de 1516.24€ net de taxe sera versé pour la pose et la dépose de candélabres. Pour cette dépense, l'assurance prend en charge cette dépense.

Éclairage terrain foot

Le SIEMML interviendra première quinzaine d'octobre pour le changement des projecteurs du terrain de foot.

BATIMENTS

Le devis de EURL Ame&concept d'un montant de 1664.40€ est accepté, qui comprend l'installation d'un placard dans la salle du Parc, l'installation d'une penderie dans l'Espace Fêtes et Saveurs, et l'installation de portes sous le bar dans la salle de La Nongille.

Eglise

La chaudière de l'église est hors service et irréparable. Un devis a été sollicité auprès de la SARL POUDRAY pour l'installation d'un aérotherme électrique. La fourniture et l'installation de cet aérotherme s'élève à 3919,10€ TTC. Le conseil propose de solliciter une participation auprès du diocèse.

Espace Fêtes et Saveurs

Lors d'une mauvaise manipulation, les crémones des cloisons amovibles endommagent le plafond et le sol. Pour remédier à ce problème, l'entreprise LMB Martin Frères présente un devis d'un montant de 4664.75€ TTC pour le changement de crémone.

Foyer des Jeunes

Des travaux de plomberie sont nécessaires au foyer des jeunes, le devis présenté par EURL GIRARDEAU Arnaud a été accepté pour un montant de 344.82€ TTC.

AMÉNAGEMENT SORTIE ÉCOLE

Le conseil prend connaissance du projet d'aménagement à la sortie de l'école, élaboré par la commission voirie. Ce projet prévoit d'éviter le stationnement sur les trottoirs afin de sécuriser la circulation des piétons, de créer deux places arrêt minute, d'instaurer un seul sens de circulation sur le parking actuel et créer des places de stationnement sur la placette rue des Parques, et la création d'un passage et sentier piétons. Madame le Maire rappelle que ce projet est inscrit parmi les objectifs du PEDT (Projet Éducatif Territorial).

NADIA SIGNALISATION présente un devis d'un montant de 1710.43€ TTC pour la fourniture de balisettes blanches et divers panneaux de signalisation. Il reste à solliciter un devis pour la signalisation verticale.

LOTISSEMENT PASSAGE DES JARDINS

Tous les travaux des réseaux enterrés ont été réalisés cet été. Les travaux relatifs à la voirie provisoire et les enrobés sur tranchée restent à réaliser.

CHOLET AGGLOMERATION

En remplacement des containers à verres existants, Cholet Agglomération propose l'installation de colonnes à verres enterrées, et sollicite la détermination d'un emplacement. Après étude, le conseil propose un emplacement le long du mur du cimetière rue des Tilleuls.

A propos des finances de Cholet Agglomération, madame le Maire fait part que le budget de fonctionnement sera en hausse de 25% pour 2025.

DIVERS

Dépôt de pains

Compte tenu de l'absence du boulanger jusqu'au 9 octobre, le restaurateur sera contacté pour la mise en place d'un dépôt de pains en partenariat avec M. Aurélien BIEN.

Bibliothécaire

Madame le Maire précise qu'il est nécessaire d'établir une fiche de poste, de répartir une organisation entre les communes. La nomination d'une bibliothécaire interviendrait au mieux au début 2025.

Curage de la mare rue de La Gagnerie

La prise en charge du curage par le SIPALLA n'est pas possible. Cette dépense à la charge de la commune s'élève à environ 2000€.

Parc Saint Protais

Compte tenu de la dangerosité du charme, une entreprise d'élagage sera sollicitée en vue de son démontage.

Toilettes publiques

Compte tenu de l'absence de toilettes publiques, plusieurs sociétés proposant des systèmes différents d'élimination seront contactées pour proposer leur offre. Il restera aussi à déterminer l'emplacement.

Prochaines réunions en 2024 : 14 octobre, 12 novembre et 9 décembre